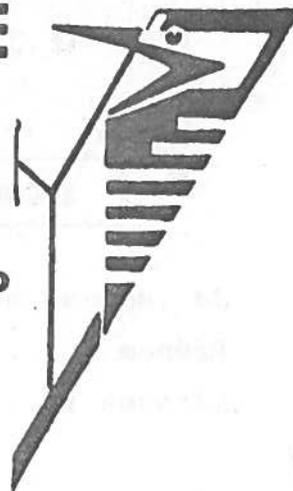


PICARDIE MALEURE

le guide trimestriel du GEPOP

N° 18 DECEMBRE 1982 (dépôt légal 4 trimestre 1982)



Au calendrier p.2

Le nourrissage hivernal p.3

Les oiseaux hivernant au cimetière de la Madeleine p.6

Ornithologues à vos jumelles, recensement BIROE 82/83 p.10

Interdiction prochaine des pièges à mâchoire p.12

Dates d'arrivée et de départ des passereaux migrateurs p.15

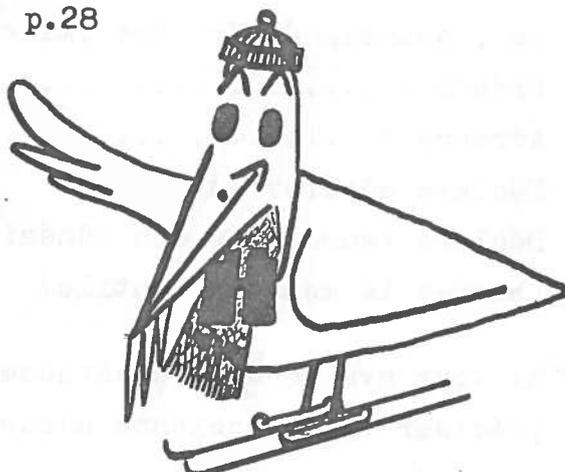
Un bel exemple de "mise en valeur", le marais du Crotoy p.18

Le centre de soins du GEPOP, bilan de l'année 1982 p.21

L'évolution de l'ornithologie dans la Somme p.24

Extraits du Livre Blanc de l'Environnement (suite et fin) p.26

Liste des espèces végétales protégées p.28



GRUPE ENVIRONNEMENT - PROTECTION - ORNITHOLOGIE en Picardie - Affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - Agréé par les Ministères chargés de l'Environnement, de l'Équipement (Loi sur la protection de la Nature) et de la Jeunesse et des Sports - MUSÉE DE PICARDIE - 80000 AMIENS - (C.C.P. LILLE 872.02)

Directeur de publication : Patrick Thiéry

Président : Jean-Marie Thiéry

Commission paritaire N° 63860

Abonnement 1 an : 10 Fr

Prix du numéro : 3 Fr

I.S.S.N. 0 182 - 4201

ABONNEMENT A PICARDIE-NATURE

Je ,soussigné (Mr ,Mme ,Mlle) :

Prénom :

Adresse :

Désire recevoir PICARDIE-NATURE le guide trimestriel du GEPOP

CONDITION D'ABONNEMENT : 10 francs par an

Les tarifs postaux élevés grévant lourdement notre budget, pour bénéficier de tarifs postaux réduits nous sommes obligés de séparer l'adhésion au GEPOP de l'abonnement à PICARDIE-NATURE. Nous vous remercions de votre compréhension

COTISATION 1982 - 1983

Je , soussigné (Mr ,Mme ,Mlle) :

Prénom :

Adresse :

Déclare adhérer au GEPOP

Déclare renouveler mon adhésion au GEPOP

(barrez la mention inutile)

Si vous avez changé d'adresse en cours d'année, veuillez nous préciser votre ancienne adresse :

CONDITION D'ADHESION : adhésion normale 25 francs
 adhésion de soutien 50 francs
 moins de 16 ans 10 francs

Les adhésions courent de janvier à décembre, afin de faciliter le travail de secrétariat nous vous serions reconnaissant de bien vouloir régler votre adhésion au début de l'année .

AU CALENDRIER

Pour chaque sortie des jumelles sont à votre disposition .

19 DECEMBRE : Ramassage d'oiseaux morts sur le littoral picard .
Rendez-vous à 8 H place du Cirque à Amiens
à 9 H 30 à la gare de Noyelles s/Mer .
Se munir de bottes, vêtements chauds et d'un
repas froid.
Détermination des espèces trouvées l'après-midi.

16 JANVIER : Sortie au cimetière de la Madeleine à Amiens.
Très nombreux oiseaux, rendez-vous à 9H à la porte
du cimetière. Durée de la sortie: la matinée.
Avec démonstration de nourrissage hivernal.

20 FEVRIER : Recensement d'oiseaux morts sur le littoral picard
dans le cadre du recensement national organisé par
la Ligue de Protection des Oiseaux.
Rendez-vous à 8 H place du Cirque à Amiens
à 9 H 30 à la gare de Noyelles s/mer.
Se munir de bottes, vêtements chauds et d'un repas
froid. A 14 H détermination des espèces trouvées.

19 MARS : Assemblée générale du GEPOP. Bilan financier, moral
Synthèse des différents travaux réalisés dans
l'année etc...
-14 H présentation de deux beaux films.
-16 H assemblée générale.

Le soir ces deux films seront projetés en public dans une salle
à Amiens.

20 MARS : Le printemps sera-t-il au rendez-vous ?
Sortie au cimetière de la Madeleine à Amiens.
Rendez-vous à 9 H à la porte du cimetière.
Durée : la matinée seulement.

24 AVRIL : Sortie sur les falaises avec :
Sur la falaise, observation des oiseaux de mer.
Au pied de la falaise, recherche de fossiles dans
les blocs de craie et découverte des petits animaux
vivants dans les flaques d'eau salée.
Rendez-vous à 8 H place du Cirque à Amiens
à 9 H 30 au port de Saint Valéry.
Prévoir des vêtements chauds et un repas froid.

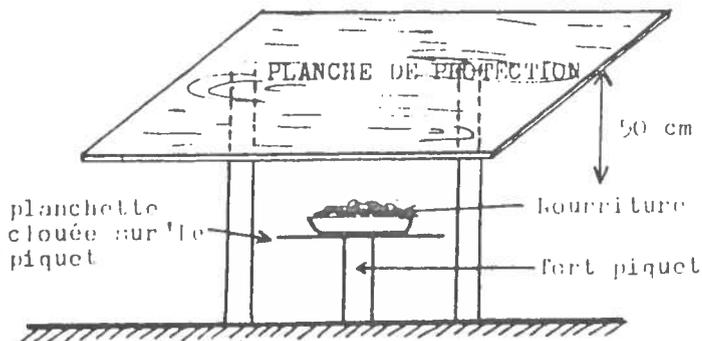
Nos sorties sont ouvertes à tous aussi bien membres que
sympathisants .

le nourrissage

hivernal

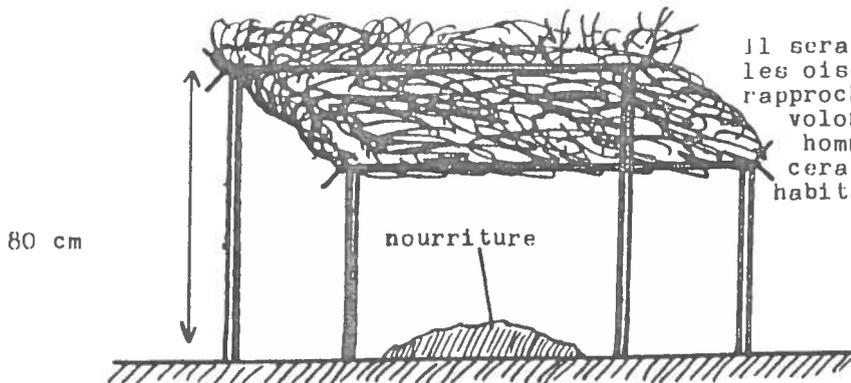
P. Royer

Ce nouveau dossier va vous permettre de construire quelques réalisations qui aideront les oiseaux l'hiver. Un peu d'astuce et de bricolage sont les atouts qui permettront d'attirer les oiseaux dans votre jardin ou à défaut sur votre appui de fenêtre. Voici différentes idées :



Pour protéger la nourriture, on installera à environ 50 cm au dessus du sol le récipient, à 50 cm au dessus du récipient une sorte de toiture soutenue par 2 ou 4 piquets.

ATTENTION AUX CHATS !



Il sera fréquenté par les oiseaux se rapprochant moins volontiers de l'homme. On le placera donc loin des habitations

Placer sur quatre piquets fourchus qui ne dépasseront que de 80 cm du sol, 2 solides branches transversales sur lesquelles vous disposerez d'autres branches plus fines et bien serrées ou une simple planche qui sera clouée aux extrémités, ou encore un paillason que vous fixerez avec un fil de cuivre.

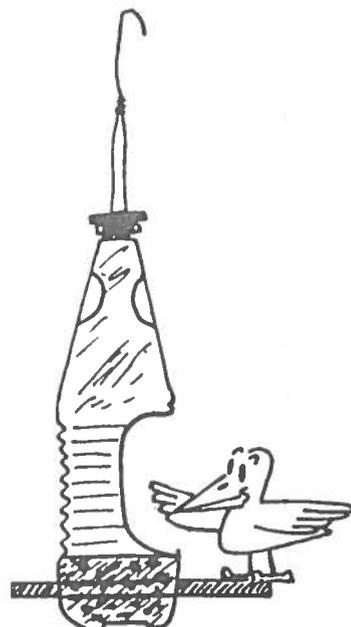
Comment nourrir les oiseaux l'hiver ?

L'hiver, s'il souffre du froid, l'oiseau souffre aussi de la faim.
 Les graines se font rares
 Les petites bestioles sont enterrées ou se cachent
 La neige recouvre tout
 La terre gelée est dure au bec, et la soif apparaît pendant les périodes de gel

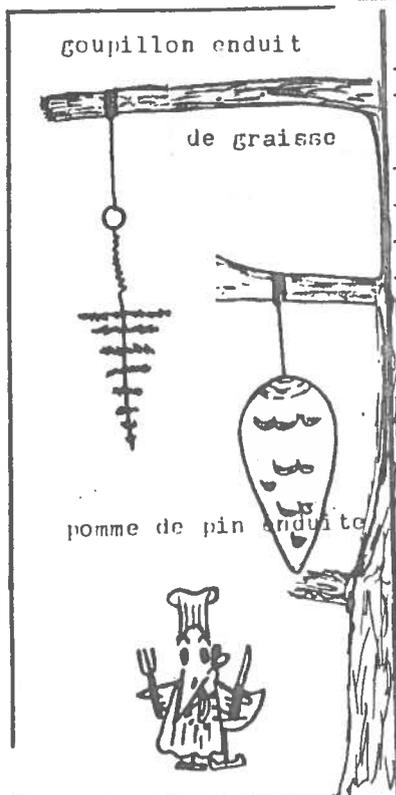
1°) Le nourrissoir ou poste de nourrissage:

Il doit être placé hors de la portée des chats

Le plus simple en général est de le placer sur un piquet de 1m50 de haut, éloigné de tout mur et de tout arbre



2°) La nourriture:

LES GRAINES:

- Tournesol pour mésanges, verdier
- Mélange de petites graines (millet, alpiste, lin, oeillette, navette) pour les pinsons, accenteurs, troglodytes
- Maïs cassé pour pigeons tourterelles
- Chenevis et nigelle, très appréciés et plus chers
- Têtes de chardons secs, baies de sorbier, de sureau, noix, raisins secs
- Reste de riz mélangé avec du miel

POMMES NOIRES:

En morceaux ou déchets même avariés sont des aliments de choix pour les merles, grives

GRANULES INDUSTRIELS

Achetez la petite taille pour poussins premier âge: pratique et bon marché

PATÉES

insectivores gros becs du commerce pour grives et merles

FAISANDINE pour accenteurs, rougegorges, pinsons....

PAIN coupé en petits morceaux, ou trempé dans du lait ou dans la vieille huile de friture (moineaux, étourneaux, merles)

DEBRIS DE VIANDE de boeuf cuite, hachée et séchée

FLOCONS D'AVOINE pour rougegorges

BRISURES DE RIZ pour moineaux

CORPS GRAS

- faire fondre le saindoux
 - laisser refroidir
 - démouler
 - accrocher
- Vieux gras de friture, gras de boeuf, végétaline
 - Sauces de cuisson de viande
 - Gras de boeuf frais de jambon, margarine dans des sachets à oranges
 - filets de saucisson, pour les mésanges
 - Saindoux écrasé avec une pomme de terre cuite (par moitié) très apprécié des rougegorges
 - Couennes de lard (non salées)

3°) Les abreuvoirs:

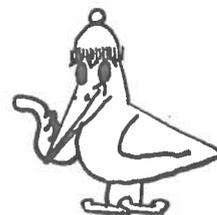
Disposez des abreuvoirs peu profonds (3-4 cm): soucoupes de pots de fleurs, vieux plateaux de balance, boîtes de conserve, vieux plats ébréchés.... ou laissez flotter une planche sur un plan d'eau. On peut retarder le gel en ajoutant à l'eau quelques gouttes d'alcool de fruit (jamais de glycérine)

PRÉPAREZ UN PAIN DE GRAISSE ET DE GRAINES

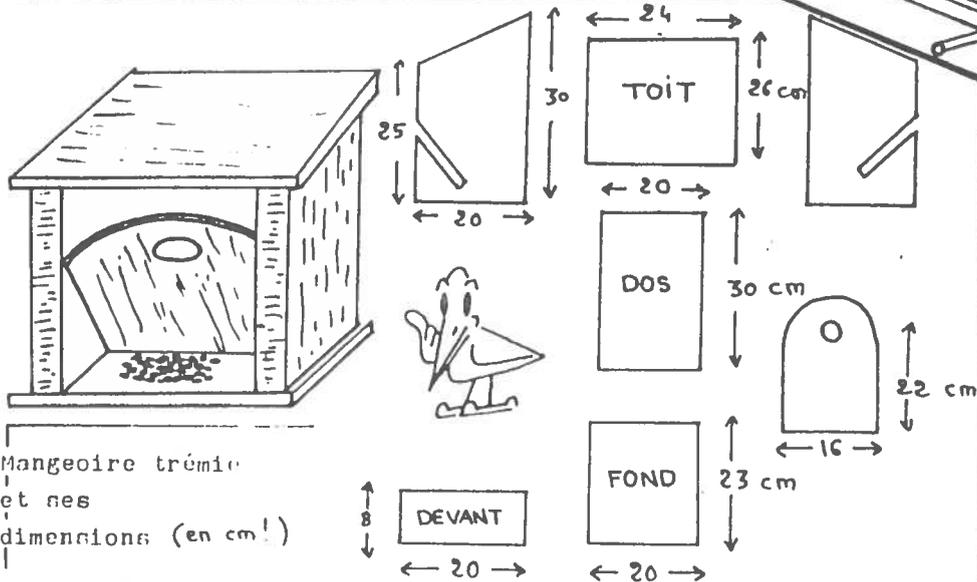
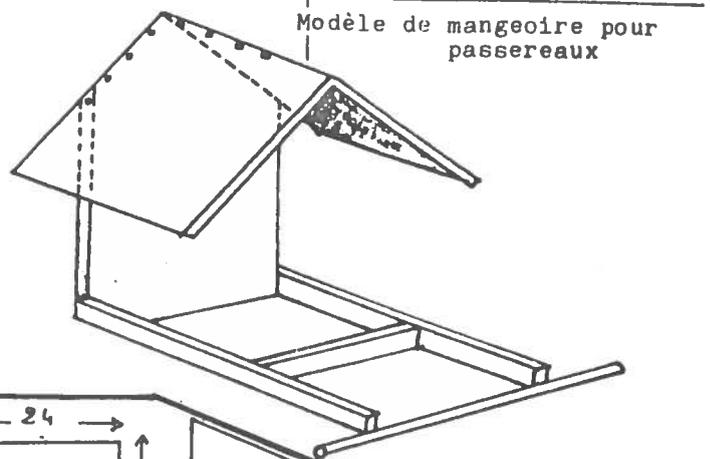
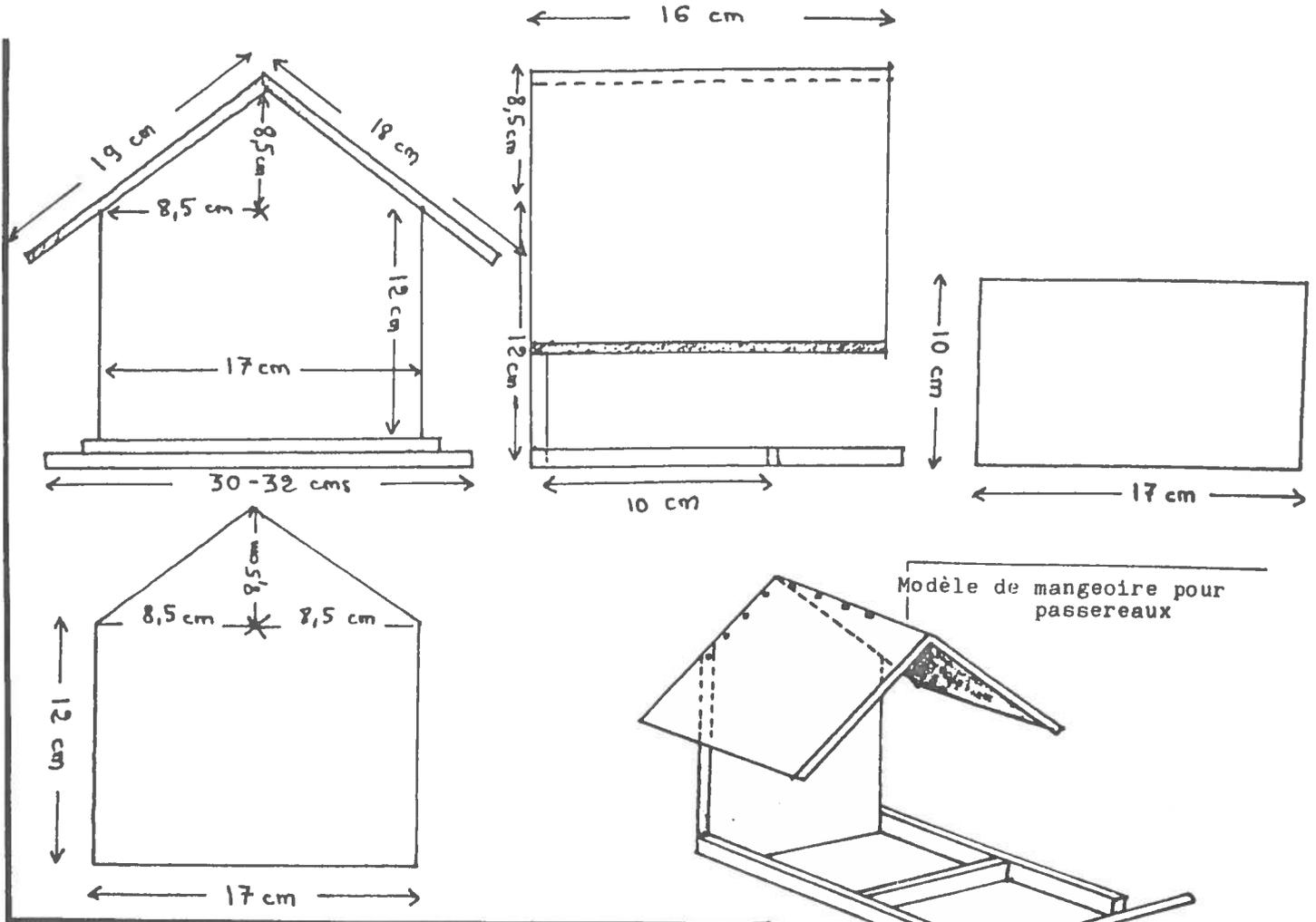
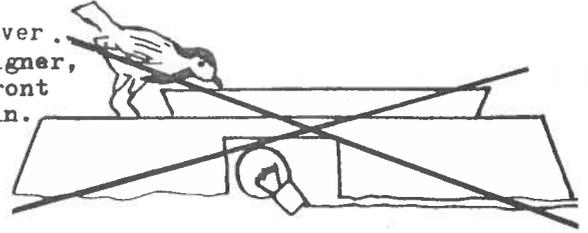
Matériel: une boîte de un litre de lait en carton paraffiné
500 g de graisse de boeuf ou de saindoux
250 g de graines (mélange pour oiseaux)
50 cm de fil de fer

Découper le haut de la boîte de lait en carton. Faire chauffer la graisse à petit feu. Lorsqu'elle est totalement fondue, verser dans la boîte en passant les morceaux de viande si nécessaire. Faire un anneau à une extrémité du fil de fer et tordre l'autre en tire bouchon. Verser les graines dans la graisse. Agiter avec le fil de fer que l'on laissera dans le mélange, l'anneau dépassant vers le haut. Laisser refroidir. Lorsque la graisse est de nouveau solidifiée, démouler en déchirant le carton et suspendre à une branche d'arbre.

A vos fourneaux

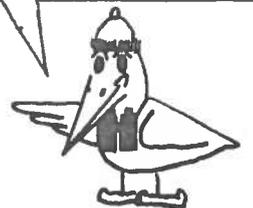


la chaleur de l'ampoule empêche l'eau de geler l'hiver. Malheureusement les oiseaux auront tendance à se baigner, trompés par cette chaleur artificielle et se trouveront avec les pattes et le corps gelés à la sortie du bain.



Mangeoire trémie et ses dimensions (en cm!)

A vos scies !



LES OISEAUX HIVERNANTS AU CIMETIERE DE LA MADELEINE

à AMIENS (Somme)

par P.Triplet

Depuis près de 10 ans le G.E.P.O.P. organise des sorties d'initiation à l'étude des oiseaux au cimetière de la Madeleine. En effet, ce site accessible à tout Amiénois se révèle particulièrement riche et intéressant en Oiseaux.

Nous avons donc pensé rendre service à tous les débutants en ornithologie en leur présentant la majeure partie des oiseaux hivernant ici. Pour cela nous avons principalement repris nos propres observations effectuées sur un parcours de 980 mètres et obtenues d'octobre 1979 à fin mars 1980. Cette distance était couverte le plus souvent possible (généralement une fois par semaine) en 1 heure à 1 heure et 15 minutes le matin.

Il va de soi que bien que nous parlons d'hivernants pour cette période le terme n'est pas tout à fait exact. En effet selon l'enquête des oiseaux en hiver", un hivernant est un oiseau contacté deux décades non consécutives entre le 1er décembre et le 20 février. Aux résultats obtenus pendant cette période nous avons adjoints diverses observations personnelles d'autres années et également quelques données de collègues observant en ce lieu.

Notre emploi du temps ne nous a malheureusement pas permis de suivre l'évolution du statut de chaque espèce au fil des saisons.

Il va de soi que la liste des oiseaux présentée à la fin de cet article n'est pas limitative (nous ne présentons pas une avifaune) et il appartient donc à chacun de la compléter.

Il faut souhaiter que l'attrait sans cesse croissant pour les oiseaux incitera des observateurs à effectuer un travail de longue haleine sur ce site exceptionnel.

LES ESPECES REGULIERES

14 espèces furent recensées en nombre supérieur à l'unité durant notre période d'étude :

- PIGEON RAMIER (Columba palumbus)

Ses effectifs demeurent assez stables. Le début de matinée est la période la plus propice d'observation : les oiseaux cherchant alors leur nourriture sur les grandes pelouses.

- TROGLODYTE (Troglodytes troglodytes)

La végétation dense lui profitait mais la tendance actuelle est la destruction des fourrés aussi devient-il moins fréquent qu'il y a quelques années.

Le graphique montre une certaine diminution des effectifs de la 3^e décade de décembre au début mars, diminution ne reflétant seulement que la discrétion des hivernants.

- ACCENTEUR MOUCHET (Prunella modularis)

Il n'apparaît pas chez cet oiseau de pie migratoire post nuptial alors que la remontée printanière se dessine dès la première décade de mars.

En hiver l'accenteur est facile à voir car il cherche souvent sa nourriture le long des allées et des observations de 2 à 3 individus ensemble sont fréquentes.

- ROUGE-GORGE (*Erithacus rubecula*)

Il n'est abondant que lors du passage post-nuptial et jusqu'à la fin décembre. Les oiseaux se contentent alors d'un territoire réduit. La végétation abondante le leur permet sans que les oiseaux se voient, ce qui évite bien des bagarres chez ces oiseaux belliqueux entre eux.

Sur le parcours il se repérait facilement visuellement ou au chant dont il n'est pas avare dès que le soleil apparaît.

- MERLE NOIR (*Turdus merula*)

Les effectifs présentent une remarquable constance de l'automne au printemps.

Lors de nos différentes observations automnales pendant 3 années nous avons toujours constaté une seule augmentation très brève les tous premiers jours d'octobre, tout comme cela se passe pour l'espèce précédente pendant la seconde décade de ce mois.

En 1980, dès la mi-mars nous avons recensé à chaque sortie 11 mâles et un nombre de femelles toujours inférieurs, Mars correspondant aux tous premiers jours de reproduction, nos recensements doivent refléter assez bien le nombre de couples nicheurs sur le parcours : 11 couples.

+ GRIVE MUSICIENNE (*Turdus philomelos*)

La grive musicienne effectue une migration automnale très marquée durant le mois d'octobre et seuls quelques oiseaux hivernent. Dans le cimetière, elle s'observe facilement le matin sur les pelouses où elle recherche des vers et capture également des escargots.

- MESANGE BLEUE (*Parus caeruleus*)

Des deux espèces de mésanges communes la mésange bleue est la plus difficile à recenser sur le parcours. En effet elle se déplace fréquemment sur les plus hautes branches et le dénombrement de l'ensemble du groupe n'est pas toujours aisé.

- MESANGE CHARBONNIERE (*Parus major*)

Les effectifs de ce Paridé apparaissent stables. Son dénombrement est assez facile car les oiseaux recherchent fréquemment leur nourriture au sol avec les moineaux domestiques et les accenteurs mouchets.

Si les nichoirs en place n'étaient pas colonisés par le moineau, la mésange charbonnière serait une espèce nicheuse fort commune, les effectifs printaniers représentant 10 à 12 couples sur le parcours.

- GRIMPEREAU DES JARDINS (*Certhia brachydactyla*)

Le grimpereau s'entend plus qu'il ne se voit. Néanmoins avec un peu d'habitude on peut l'observer facilement d'autant plus qu'il fréquente toujours les mêmes arbres.

En dehors d'une observation de 11 oiseaux début janvier les effectifs hivernaux demeurent bas et stables. 3 à 4 couples nichent probablement chaque printemps sur le parcours témoin.

- PINSON DES ARBRES (*Fringilla coelebs*)

Le pinson présente des effectifs très fluctuants mais facile à dénombrer car les oiseaux cherchent généralement leur nourriture au sol.

Au printemps 1980 7 couples probablement nicheurs étaient contactués sur l'itinéraire témoin.

- VERDIER (*Carduelis chloris*)

Le moindre coup de froid provoque l'arrivée d'oiseaux supplémentaires. Sinon les effectifs restent stables. Tout comme l'espèce précédente il recherche fréquemment sa nourriture au sol.

- MOINEAU DOMESTIQUE (*Passer domesticus*)

Nous n'avons pas fait entrer cette espèce aux effectifs importants dans nos graphiques car elle est particulièrement difficile à recenser. En effet les oiseaux effectuent sans cesse des déplacements qui auraient induit un double comptage dans certains cas.

- ETOURNEAU SANSONNET (*Sturnus vulgaris*)

Fort commun, l'étourneau est absolument impossible à recenser, car les oiseaux effectuent d'une part des va et vient continuels vers une décharge d'ordures proche et d'autre part ils n'occupent pas de territoires qui pourraient permettre l'évaluation de leur nombre.

L'abondance des autres espèces a permis à beaucoup d'entre eux d'acquérir des dons imitatifs très développés allant du Pic vert à la Fauvette à tête noire, par exemple.

- PIE BAVARDE (*Pica pica*)

L'instabilité des effectifs sur le graphique n'est qu'apparente, car les pies se déplacent fréquemment en bandes plus ou moins importantes du cimetière à l'île Sainte-Aragonne, ce qui rend leur comptage peu aisé.

Les nids sont occupés dès la 3^e décennie de mars, 2 à 3 couples nichaient au printemps sur l'itinéraire échantillon.

LES ESPECES IRREGULIERES

-FAUCON CRECERELLE (*Falco tinnunculus*)

Chaque hiver un à deux oiseaux chassent au dessus des pelouses et des tombes. Leur présence n'est pas continue et il peut se passer plusieurs semaines entre deux observations.

- TOURTERELLE TURQUE (*Streptopelia decaocto*)

Bien que nicheuse en période estivale, la tourterelle turque ne fréquente pas le cimetière assidûment en hiver et il est plus fréquent d'observer des oiseaux survolant le site qu'y stationnant.

⇒ PIC VERT (*Picus viridis*)

Un individu a séjourné dans le cimetière au moins du 12 décembre 1979 au 26 mars 1980.

- GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*)

Elle stationne essentiellement lors des périodes de migrations, notamment en octobre et mars et plusieurs dizaines d'individus peuvent alors être observés.

- GRIVE DRAINE (Turdus viscivorus)

4 oiseaux furent observés dans la 2^e décennie de décembre 1979. Mais la grive draine déserte normalement le cimetière de début novembre à mi-février.

- SERIN CINI (Serinus serinus)

Hôte estival abondant le Cini disparaît dès les premiers froids, mais de temps à autre quelques oiseaux, généralement des mâles passent l'hiver dans notre région. Nous avons pu observé un mâle chanteur le 12 décembre 1979.

LES RARETES

Bien des espèces n'ont été observées qu'une fois dans le cimetière, tel le Héron cendré, la Poule d'eau ou la Bécasse et l'espèce qui suit constitue l'observation que plus d'un ornithologue aimerait faire : FAUVETTE EPERVIÈRE (Sylvia nisoria) Espèce exceptionnelle en France : 2 individus ont été observés au cimetière le 28 avril 1974 - (F. Sueur en 1976, Bull. Inf. Liaison GEPOP).

Liste non limitative des oiseaux observés posés ou en vol

au cimetière :

Héron cendré	Rougequeue noir
Oie cendrée	Rougequeue à front blanc
Faucon crécerelle	Rougegorge
Poule d'eau	Rossignol
Vanneau huppé	Grive litorne
Bécasse	Merle à plastron
Goéland argenté	Merle noir
Mouette rieuse	Grive mauvis
Pigeon colombin	Grive musicienne
Pigeon ramier	Grive draine
Tourterelle des Bois	Fauvette épervière
Tourterelle turque	Fauvette des jardins
Coucou gris	Fauvette à tête noire
Chouette hulotte	Fauvette babillarde
Chouette effraie	Pouillot fitis
Martinet noir	Pouillot véloce
Pic vert	Roitelet huppé
Pic épeiche	Roitelet triple bandeau
Pic épeichette	Gobemouche gris
Cochevis huppé	Mésange à longue queue
Alouette des champs	Mésange nonnette
Hirondelle de rivage	Mésange boréale
Hirondelle rustique	Mésange huppée
Hirondelle de fenêtre	Mésange noire
Pipit farlouse	
Bergeronnette printanière	
Bergeronnette des ruisseaux	
Bergeronnette grise	
Troglodyte	
Accenteur mouchet	

Mésange bleue	Bouvreuil pivoine
Mésange charbonnière	Grosbec
Sittelle torchepot	Moineau domestique
Grimpereau des jardins	Moineau friquet
Bruant proyer	Etourneau
Bruant jaune	Pie bavarde
Pinson des arbres	Choucas des tours
Pinson du Nord	Corbeau freux
Verdier	Corneille Noire
Chardonneret	
Tarin des aulnes	
Linotte mélodieuse	
Serin Cini	

ORNITHOLOGUES A VOS JUMELLESINFORMATIONS BIROE
(Saison 1982-1983)

Le Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau (B.I.R.O.E.) a pour but de stimuler et de coordonner, au niveau international, les études et la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides. L'activité la plus connue du B.I.R.O.E. est l'organisation des recensements d'oiseaux d'eau.

Programme de recensements 1982-1983

Cygnés, Oies, Canards et Foulques	mi10/82
	mi01/83
Limicoles	mi01/83
	mi04/83

Groupe "Cygnés"

Il centralise les observations relatives aux stationnements hivernaux pendant et hors des dates de recensements.

Groupe "Oies grises"

Il rassemble les informations concernant les stationnements migratoires et hivernaux.

Groupe "Bernaches" (cravants)

Recensements mensuels d'octobre à mars. Renseignements concernant l'âge-ratio souhaités.

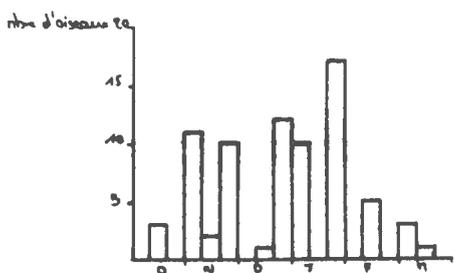
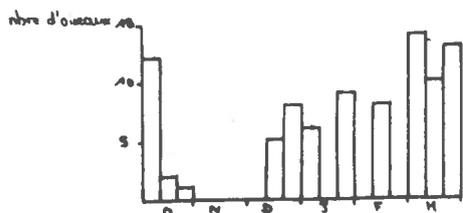
Groupe "Limicoles"

Recensements mensuels tout au long de l'année.
Pour la baie de Somme, 2 synthèses annuelles ont déjà été communiquées. Nous travaillons actuellement pour la période juillet 1982 à juin 1983.
L'enquête "Limicoles continentaux" se poursuit.

Au niveau régional, les différentes fiches d'enquête peuvent être obtenues auprès de François Sueur (Saint-Jean 80120 Rue) qui assure le regroupement des recensements effectués en Picardie, en collaboration avec Olivier Hernandez en ce qui concerne les Limicoles. Les informations relatives aux Cygnés et aux Oies grises sont collationnées par Xavier Combecy au niveau de la Centrale GEPOP (Musée de Picardie 80000 Amiens).

F. Sueur

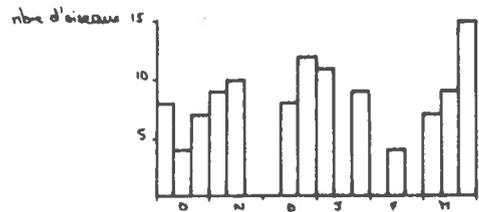
Le cimetière de la Madeleine
suite et fin.



Mezange bleue

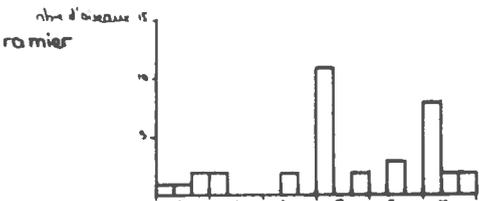
Mezange charbonniers

Pigeon ramier



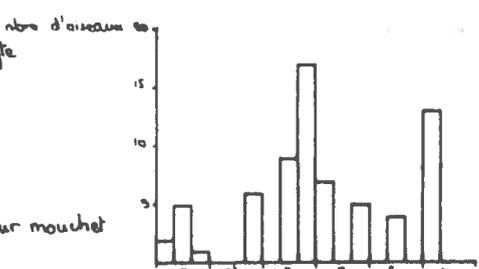
Grimpereau des jardins

Troglodyte

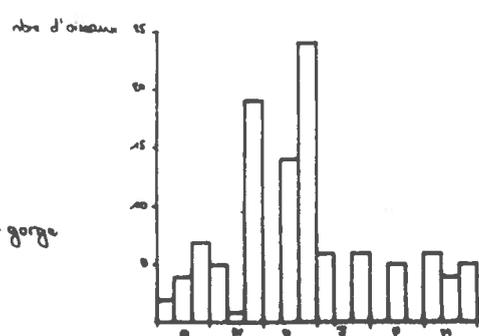


Pinson des arbres

Accenteur mouche

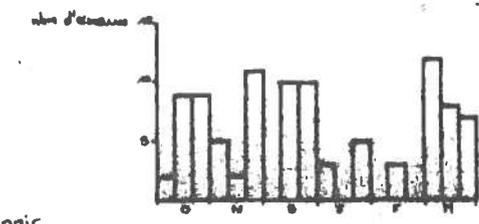


Rouge-gorge



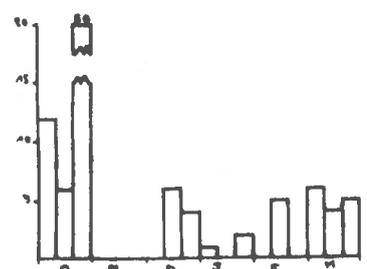
Verdier

Merle noir



Fie

Grive muscicole



INTERDICTION PROCHAINE DES PIÈGES A MACHOIRES?

par P.Triplet

Ainsi titrait le Courrier Picard du 17-18 Juillet 1982. Le débat sur le piégeage dure depuis des années et ne semble pas prêt de s'arrêter car en effet s'affrontent deux points de vue contradictoires autour de ce problème.

- Les pièges à machoires apparaissent utiles à un certain nombre de chasseurs qui entendent ainsi protéger leurs élevages, leurs "gibiers" de repeuplement et leurs chasses. Piéger constitue également pour eux un moyen de traquer la bête secrète qu'on ne voit que de rares fois dans sa vie et qui pourtant rôde chaque nuit dans la campagne environnante.

- Le piège à machoires est un engin cruel dans lequel l'animal souffre pendant des heures avant d'être achevée par le piégeur. Il est par ailleurs non sélectif et attrape tout animal qui passe dessus.

Par ailleurs il ne parait pas nécessaire de piéger des carnivores qui possèdent une autorégulation importante adaptant leurs populations à celles de leurs proies.

Le texte qui suit indique les éléments à prendre en compte objectivement sur ce problème.

On accuse les carnivores d'être la cause de la disparition ou de la diminution des espèces dits gibiers.

En réalité ceci permet de cacher le problème de la dégradation de l'environnement beaucoup plus délicat à résoudre et dans lequel le chasseur-agriculteur porte également une part de responsabilité quand il détruit une haie ou déverse des pesticides sur ses terres.

Le piégeage ne protège pas les repeuplements. Jusqu'à présent ceux-ci se font avec des animaux provenant de pays étrangers et qui ne s'adaptent pas tous à nos climats, ou d'animaux élevés en volière et incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Ils constituent alors des proies très faciles parce qu'affaiblis, aux carnivores sauvages, aux animaux domestiques (chiens et chats) et à l'homme qui les ramasse pour de multiples raisons.

Le piégeage ne protège pas non plus les basses-cours. Le peu qu'on connaît des carnivores montre qu'ils réoccupent très rapidement un territoire laissé vacant, ce qui provoque l'illusion d'une forte densité aux abords des habitations. La protection du poulailler par un bon grillage évite toute perte.

Avant de piéger ou d'entreprendre des destructions de carnivores, il nous semble important d'entreprendre localement des études de répartition et de dynamique de populations afin de mesurer leur impact éventuel sur le milieu et sur le reste de la faune.

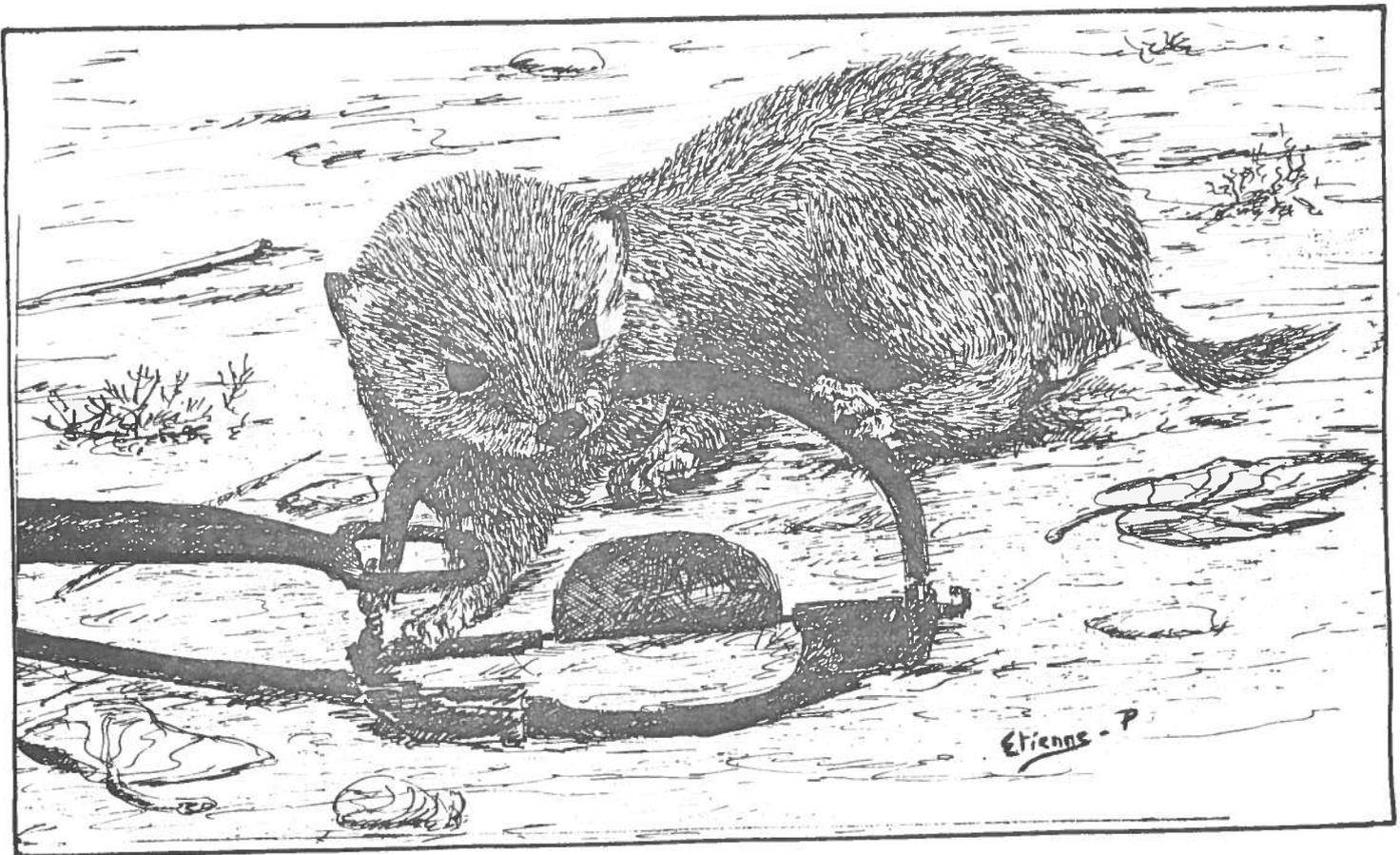
S'il s'avérait dans certains cas très particuliers que la destruction (limitée) de carnivores est nécessaire, que celle-ci se fasse par des spécialistes et avec le piège le plus

adéquat existant pour cette espèce afin que d'autres espèces n'en subissent pas de conséquences. Nous rappelons que ce cas devrait demeurer une exception.

Enfin signalons que même si le piégeage est officiellement interdit, des années seront nécessaires afin que la loi entre en vigueur pour les deux raisons suivantes :

- beaucoup de chasseurs disposent de pièges chez eux et il n'y a rien de plus facile que de les poser discrètement, d'autant plus que le nombre de garde-chasse est relativement bas pour assurer le respect des lois existantes.

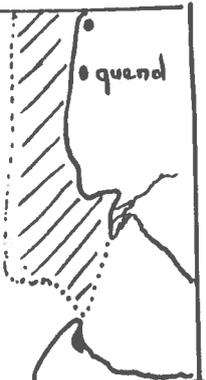
- il se produira le même phénomène que pour les pièges à poteau : leur commercialisation ne sera pas suspendue (à cause de raisons économiques) et il sera toujours aussi facile de s'en procurer et de les utiliser.



APPEL A TEMOIGNAGE

Si, au cours d'une promenade dans la Réserve de chasse au Nord de la Maye, vous voyez des autos, des motos ou tout autre engin motorisé ou des chasseurs, écrivez-nous en précisant bien le lieu, la date, l'heure du délit ainsi constaté.

MERCI DE VOTRE TEMOIGNAGE !



DATES D'ARRIVEE ET DE DEPART DES
PASSEREAUX MIGRATEURS DANS LA SOMME

par F. Sueur et P. Triplet

Nous présentons ici les dates extrêmes de présence dans la Somme des Passereaux migrateurs, ceci afin d'inciter chacun à envoyer ce type d'observations concernant ces espèces même si elles paraissent à priori plus ou moins intéressantes. A long terme nous pourrions peut-être mettre en évidence des relations météorologie-dates de départ et d'arrivée. Les observations concernant les départements de l'Aisne et de l'Oise sont particulièrement les bienvenues.

Pour la rédaction de cette courte note, nous avons utilisé les données publiées par COMMECY (1980) ainsi que des observations inédites.

VISITEURS D'ETE

Hirondelle de rivage Riparia riparia

15 mars 1978 - 12 octobre 1981 (F. SUEUR).

Hirondelle de cheminée Hirundo rustica

3 mars 1976 - 8 décembre 1974.

Hirondelle de fenêtre Delichon urbica

23 mars 1977 - 8 novembre 1974.

Pipit des arbres Anthus trivialis

26 mars 1980 - 1er novembre 1974.

Bergeronnette printanière Motacilla flava

1er avril 1979 - 16 octobre 1976 et 1977.

Traquet tarier Saxicola rubetra

23 février 1974 - 27 novembre 1977.

Traquet motteux Oenanthe oenanthe

15 mars 1981 (G. DELVOYE, M. HULLE, F. SUEUR, P. TRIplet et I. VERIERE) - 24 octobre 1976 (mais 2 données hivernales).

Rougequeue à front blanc Phoenicurus phoenicurus

1er avril 1975 - 17 octobre 1981 (F. MONTEL et F. SUEUR).

Rossignol philomèle Luscinia megarhynchos

1er avril 1979 - 21 septembre 1980 (F. MONTEL).

Locustelle luscinioides Locustella luscinioides

4 avril 1981 (M. MONTADERT) - 21 août 1981 (G. FLOHART).

- Locustelle tachetée Locustella naevia
25 mars 1981 (F. SUEUR) - 25 août 1981 (F. SUEUR).
- Phragmite des joncs Acrocephalus schoenobaenus
3 mars 1980 - 21 septembre 1979.
- Rousserolle effarvate Acrocephalus scirpaceus
26 mars 1981 (G. FLOHART) - 30 septembre 1981 (F. MONTEL).
- Rousserolle verderolle Acrocephalus palustris
31 mai 1981 (P. TRIPLET) - 29 août 1981 (F. SUEUR).
- Rousserolle turdoïde Acrocephalus arundinaceus
30 avril 1979 - 17 juillet 1979.
- Hypolaïs icterine Hippolais icterina
5 mai 1974 - 4 juillet 1981 (M. BELLART, F. SUEUR et P. TRIPLET).
- Hypolaïs polyglotte Hippolais polyglotta
28 avril 1980 - 7 septembre 1981.
- Fauvette des jardins Sylvia borin
1er avril 1974 - 6 septembre 1980.
- Fauvette babillarde Sylvia curruca
3 avril 1980 - 8 septembre 1981 (F. MONTEL).
- Fauvette grisette Sylvia communis
1er avril 1976 - 3 octobre 1980 (F. SUEUR).
- Pouillot fitis Phylloscopus trochilus
20 mars 1977 - 12 octobre 1981 (F. SUEUR).
- Gobemouche noir Ficedula hypoleuca
3 mai 1977 - 8 octobre 1981 (F. MONTEL).
- Gobemouche gris Muscicapa striata
6 mai 1977 - 17 octobre 1979.
- Loriot d'Europe Oriolus oriolus
11 avril 1979 - 1er septembre 1974.

VISITEURS D'HIVER

- Alouette haussecol Eremophila alpestris
16 octobre 1977 - 10 avril 1976.
- Grive litorne Turdus pilaris
7 octobre 1979 - 28 avril 1979.
- Grive mauvis Turdus iliacus
30 août 1981 (D. FOSSE) - 16 avril 1977.
- Bruant des neiges Plectrophenax nivalis
3 octobre 1975 - 25 mars 1975.

Pinson du Nord Fringilla montifringilla
5 octobre 1980 - 21 avril 1981.

Tarin des aulnes Carduelis spinus
23 septembre 1976 - 1er avril 1979.

Linotte à bec jaune Carduelis flavirostris
16 octobre 1977 - 11 mars 1974.

Corneille mantelée Corvus corone cornix
12 octobre 1975 - 13 avril 1975.

Bibliographie

COMMECY X. (1980) Remarques sur quelques Passereaux et autres
migrateurs de la Somme - L'Avocette 4(1-2)25- 30.



ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Documentation scolaire. Images Encyclopédie. 144 et 145. Les Oiseaux tomes 1 et 2 - Editions Arnaud.

Il s'agit de 2 petites plaquettes abondamment illustrées avec de courts textes. Une large place est donnée aux oiseaux d'Europe. Malgré quelques erreurs et imperfections, une bonne initiation aux oiseaux pour les enfants.

CURRY-LINDAHL K. (1980) Les oiseaux migrants à travers mer et terre - Neuchâtel et Paris (Delachaux et Niestlé), 241 p.

Depuis que l'ouvrage de DORST sur les migrations des oiseaux était épuisé, nous ne disposions plus en librairie de livre conséquent sur ce sujet. Cette lacune est comblée avec celui de CURRY-LINDAHL. Après une présentation des légendes et anciennes théories sur les migrations, de leur étude scientifique et de leur origine sont abordées leurs diverses modalités et leurs différents types. Ensuite l'auteur décrit les migrations sur tous les continents puis les différents problèmes liés à ces phénomènes (orientation, météorologie, physiologie, morphologie, évolution, écologie, éthologie...). Cet ouvrage est abondamment illustré et comporte de nombreuses cartes, la bibliographie est très riche. En résumé, un livre que tout ornithologue se doit de consulter.

UN BEL EXEMPLE DE "MISE EN VALEUR" D'UN MILIEU
NATUREL : LE MARAIS DU CROTOY

par R. Triplet

1 - Présentation du milieu

Situé au nord du Crotoy le marais couvre 220 hectares, secteur dunaire compris. Il est limité à l'ouest par le cordon dunaire et à l'est par la départementale D 4 e . Il borde le Champ Neuf au nord et sa pointe sud butte sur les premières maisons du Crotoy.

Plusieurs secteurs peuvent y être définis :

- une zone marécageuse à l'est comprenant 7 huttes de chasse.
- une zone à végétation arbustive (Argousier, Troène commun, Prunelier, Sureau) se développant sur un substrat sableux, très humide, occasionnellement inondé en hiver.
- la zone dunaire est constituée de dunes très mobiles où poussent l'Oyat et l'Euphorbe des dunes.
- une plantation de Pins occupe la partie nord-ouest du marais.

L'ensemble du marais est réputé pour sa flore particulière dont la diversité s'amenuise rapidement actuellement. En effet jusqu'en 1977 les éleveurs locaux pouvaient y laisser paître leurs bovins durant la majeure partie de l'année, les bêtes n'étant rentrées que pendant l'hiver. L'absence de pâturage provoque la prolifération de plantes hautes notamment le Sénéçon jacobée qui supplanta la végétation basse. L'association de chasse locale estime quant à elle que les herbes hautes protègent le Lapin de Garenne en ce sens que lors des périodes de chasse, il n'existe plus d'espaces parfaitement dégagés où le chasseur pourrait tirer facilement.

Cette mesure de protection n'est malheureusement pas atteinte puisque la population de ce Lagomorphe stationne à un niveau très bas depuis 1975, date à laquelle une épidémie de myxomatose beaucoup plus importante que les précédentes ravagea tout le cheptel reproducteur.

Ce milieu varié constitue un maillon important pour les migrations. Il est en effet inclus dans la "plaque tournante" des migrations de Turdidés en France. Les arbustes et leurs baies (Argousiers notamment) offrent repos, protections et nourriture à ces passereaux. En hiver le Merle noir, les Grives litornes, musiciennes et mauvis y sont très abondantes, les pinsons des arbres et du nord se rencontrent également dans ce milieu. Chaque année les chasseurs locaux tuent 60 à 70 bécasses. Les mares jouissent d'une excellente réputation cynégétique et elles

constituent en migration pré-nuptiale des sites de stationnement intéressants pour les Anatidés. Les nicheurs sont nombreux mais ne représentent que peu d'espèces. Le Pouillot fitis, la Linotte mélodieuse et le Rossignol figurent parmi les plus nombreux. La nidification du Canard souchet, de la Sarcelle d'été, de la Foulque et de la Poule d'eau est régulière. La Chouette hulotte et la Chouette chevêche semblent y nicher également. La Huppe s'y est reproduit pour la dernière fois prouvée dans le département en 1972.

Les mammifères, notamment les Canidés et les Musté-
lidés sont encore largement représentés : le Renard, la Fouine, la Belette, l'Hermine et le Putois trouvent en ces lieux, une nourriture adéquate constituée par les Lapins qui reste le mammifère le plus typique du marais. Avant le début des années 1950, il était semble-t-il particulièrement abondant mais la myxomatose a amené une régression importante de l'espèce. Un couple de Chevreuils s'est reproduit en 1981 et quelques uns de ces animaux stationnent là en permanence.

II - Les problèmes

Naturels :

Outre l'appauvrissement de la flore dont nous avons parlé plus haut, deux autres points noirs existent.

Le marais comprend une frange très humide qui tend à diminuer d'année en année. Vers 1966, cette zone s'étalait sur 500 m. de large environ de la route aux premiers Argousiers. Elle recevait différentes espèces nicheuses peu nombreuses dans le Marquenterre : Canard souchet et sarcelle d'été. Les stationnements de magrateurs y étaient importants. Jusqu'à une trentaine de cygnes muets y stationnaient en février-mars de chaque année. Les Chevaliers Combattants y étaient communs à chaque passage pré et post-nuptial et furent particulièrement nombreux en 1968, année où près de 200 oiseaux pouvaient être observés de la route. Progressivement la frange humide diminua et par quatre fois (1973, 1976, 1981, 1982) l'ensemble des mares bordant la route s'assécha totalement. Actuellement les Poules d'eau et 2 à 3 couples de Foulques se reproduisent sur les quelques étendues d'eau restant à chaque printemps. Un couple de Grèbe castagneux a également niché en 1980 et 1981. Le canard souchet et la Sarcelle d'été sont devenus rares et leurs nidifications bien que régulière ne concerne plus qu'un ou deux couples de chaque espèce par an. Les causes de cet assèchement progressif sont à rechercher parmi les processus naturels de comblement de zones humides par accumulation de sédiments. La faible tranche d'eau actuelle permet par ailleurs le développement important d'une roselière diminuant encore la surface d'eau libre.

Le cordon dunaire se dégrade à toute allure. Les fortes marées attaquent les dunes et certaines ont reculé de plusieurs mètres depuis 15 ans. De plus beaucoup de ces dunes sont blanches (absence de végétation) et le vent emporte le sable.

Provoqués

Bien que le Plan d'occupation des Sols préconise une protection du marais pour sa richesse écologique, il faut signaler toutes les attaques dont il est la cible. La fréquentation de l'étang de pêche (creusé en 1965 pour avoir du remblai sur la route panoramique Le Crotoy-Noyelles) augmentant, la commune du Crotoy remblaie les abords afin d'y créer un parking plus pratique que les quelques sites de stationnement existant actuellement. Il constituera alors une ouverture vers l'intérieur du marais au détriment de la flore et de la faune.

Aussi grave est la plantation de peupliers et de pins effectuée début 1982. Pour 560.000 Frs, on a défriché 35,8 Ha dont 5,8 pour la peupleraie (905 peupliers) et le reste pour les pins 54.600 arbres). Les objectifs sont une fixation de la dune par les Pins et un joli but de promenade dans quelques dizaines d'années. Quant aux peupliers ils constitueront une bonne source de revenus (presse locale)

En automne 1982 la situation se révélait catastrophique, Si les peupliers ont tenu, entre 85 et 98% des pins n'ont pas repris pour les raisons suivantes :

- sécheresse importante
- piétinement des jeunes arbres et vols.
- un certain nombre d'arbres ont été plantés directement dans la dune et ont été ensevelis rapidement sous le sable.

Malgré cette expérience et malgré une autre remontant à quelques 30 ans et ayant abouti au même résultat, il est question de remplacer les arbres par d'autres grâce à l'argent de l'assurance.

Les conséquences sur le milieu seront importantes, si les plantations réussissent. Il va se produire un assèchement rapide de tout le secteur tout comme cela a déjà été constaté dans le massif boisé du Marquenterre.

Sous les pins, la végétation va disparaître car ces arbres ne laissent pas passer la lumière indispensable à la croissance des plantes chlorophylliennes. Il en suivra une modification profonde de l'avifaune avec perte ou régression des espèces actuelles qui seront remplacées si tout va bien par quelques rares oiseaux typiques de ces milieux (hibou moyen duc et Mésange huppée par exemple).

En ce qui concerne la peupleraie, le problème est tout autre et nous nous contenterons donc de citer les deux types de situations que nous avons rencontrées dans la vallée de l'Authie et dans le Marquenterre en période de nidification.

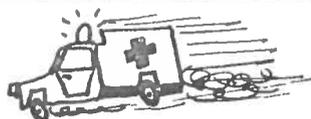
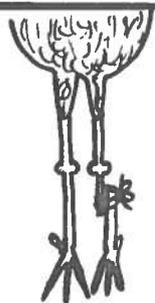
Une plantation dense ne permet pas le développement en sous-bois d'une végétation arbustive. Un des rares oiseaux à profiter communément de ce milieu est le Lorient dont la distribution dans la Somme coïncide avec la carte de répartition des peupleraies. Le Pouillot véloce, les Mésanges bleue et charbonnière, ainsi que le Pinson des arbres y sont également notés. En hiver les hautes branches servent de reposoir aux Grives mauvis.

Si l'espacement des arbres est plus important, une végétation arbustive pourra se développer. Aux premiers rangs de celle-ci on trouvera l'Aubépine et le Sureau. En plus du Loriot et de quelques rares espèces profitant également du cas précédemment décrit beaucoup d'autres oiseaux seront alors contactés : Troglodyte, Rouge-gorge, Rossignol, Merle noir, Grive musicienne, Fauvette des jardins, Fauvette à tête noire, Pouillot fitis, Mésange boréale. Quand le sol est très humide, la Locustelle tachetée parvient à s'implanter.

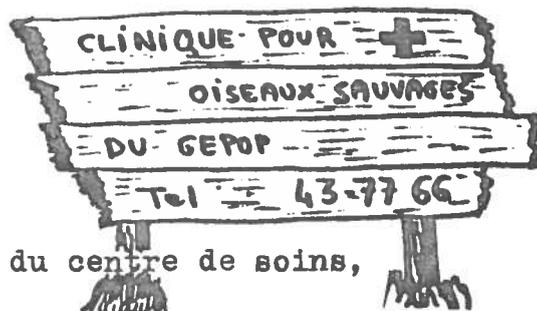
Enfin une des premières conséquences sera l'interdiction de chasser qui surviendra d'ici quelques années, ce qui on s'en doute ne manquera pas de provoquer divers conflits.

conclusion :

Déjà amputé par le camping municipal, le marais du Crotoy risque de ne plus constituer ce site exceptionnel qu'il représentait auparavant.



BILAN DE L'ANNEE 1982



Voici la synthèse des activités du centre de soins, avec quelques anecdotes. Cette année 1982 a été bénéfique pour le centre puisqu'une subvention a permis de refaire nos enclos, ils en avaient besoin, et qu'en matière de soins notre expérience s'améliore.

UN SAUVETAGE PEU BANAL

Le 1 Septembre 1982, une habitante de Saint-Sauflieu m'avertit qu'elle avait recueilli un pigeon dont le plumage était très souillé par de l'huile de friture. Effectivement, quelqu'un avait trouvé commode de déverser sa vieille huile de friture dans la mare et l'oiseau, en venant boire, s'était englué.

J'ai donc utilisé la technique employée pour démazouter les oiseaux: aucun résultat! L'huile oxydée formait une gangue durcie adhérant au plumage. Les moyens chimiques ayant échoué, et l'oiseau se trouvant en période de mue, la seule solution était d'accélérer le renouvellement du plumage en arrachant les plumes. En effet les plumes nouvelles poussent à la place des anciennes qui sont tombées une à une et de manière symétrique. Cette mue dure près d'un mois. Si les vieilles plumes restaient collées, les nouvelles ne pourraient pas pousser ou se tordraient.

Aussi, chaque jour, j'arrachais une ou deux plumes à chaque aile et quelques plumes de couverture en les tirant assez fermement mais sans brusquerie. Le pigeon ne semblait pas souffrir de ce procédé barbare!

Le résultat est que maintenant son plumage est entièrement renouveau à l'exception de six ou sept plumes à chaque aile. Il vole de nouveau et va bientôt quitter la volière pour retrouver la liberté.

Espèce	Date	Lieu	Blessure	Cause	Avenir
Mouette rieuse le 20/1	Amiens	fracture aile dr.	?	ne vole plus, mis au P.O.M.	
Hibou moyen-duc le 13/2	Amiens	fract. ouverte aile dr. + oeil crevé.	?	a du être euthanasié	
Tadèrne de Belon le 24/2	B. de Somme	fract. aile dr. + oeil crevé	fusil 6 plombs	amputation de l'aile mort le 10/3	
Buse variable le 24/2	Beauvais	fracture aile dr. assez ancienne	?	ne vole plus gardée au centre	
Mouette rieuse le 13/3	Amiens	mauvaise fract. aile dr.	ligne elect.	ne vole plus, mis au P.O.M.	
Faucon crecerelle le 30/4	Cuts (Oise)	pas de blessure apparente	épuisée	relâchée le 28/8	
Chouette hulotte le 24/4	Amiens	jeune en duvet perdue en ville		relâchée le 3/7 observée le 6/7	
Chouette hulotte le 3/5	Amiens	idem, de la même famille.		relâchée le 3/7	
Chouette hulotte le 3/5	Amiens	idem		la plus jeune des 3 trop faible, morte le jour même.	
Faucon crecerelle le 11/6	Clermont	fract. aile dr. + bec cassé	?	a été relâché après s'être assuré qu'il pouvait déchiqueter de la viande.	
Huïtrier-pie le 14/8	B. de Somme	fract. aile g. assez ancienne	?	mort le 24/8	
Héron cendré le 19/8	Conty	petite plaie au cou	hameçon + fils	opéré par un vétéri- naire, relâché le 24/8	
Héron cendré (jeune) le 30/8		grosse fract. base aile dr.	fusil 2 plombs	mort après l'anes- thésie.	
Pigeon le 1/9	St-Sauflieu	"mazouté"	huile sur la mare.	arrachage délicat des plumes pour activer la mue.	
Héron cendré le 5/9	Sailly-Laurette.	fract. aile dr. + les 2 pattes	fusil 8 plombs	euthanasié.	

P.O.M. = parc ornithologique du Marquenterre, il possède un îlot réservé aux goélands et aux mouettes, nous n'avons confié au POM que des goélands et des mouettes non volants.

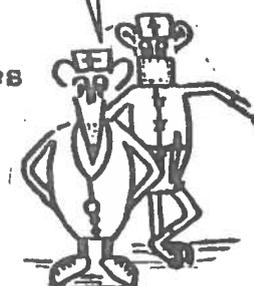
Espèce	Date	Lieu	Blessure	Cause	Avenir
Héron cendré	le 3/10	Bourdon	extrémité de l'aile dr. coupée	?	confié au parc zoologique d'Amiens
Grèbe huppé (jeune)	le 3/11	Saleux	aucune	brouillard	relâché à la Hotoie à Amiens.
Epervier d'Europe	le 4/11	Ault	aile dr. luxée nombreuses plumes cassées	clôture grillagée	le 20/11 toujours au centre, si ne vole plus mis au FIR pour reproduction.
Héron cendré	le 15/11	Monsure près de Conty	fract. ouverte en 2 endroits	fusil 3 plombs	le 20/11 toujours au centre, vu la blessure il a peu de chance de revoler.
Guillemot	le 19/11	Cayeux	mazouté	mazout	Le 20 toujours au centre, tentative de réimpermeabilisation en cours.

REMARQUES

non à l'expérimentation animale

L'arrachage des plumes est une technique particulière pour activer la mue et surtout le renouvellement des plumes des ailes et de la queue. Au centre, il nous arrivait assez souvent de soigner des rapaces aux plumes cassées ou coupées, jamais nous n'avons essayé cette technique de peur de faire saigner ou de prolonger la période de captivité encore plus que si l'on n'avait rien fait.

Ce pigeon nous a donc permis de maîtriser ce procédé dont nous profiteront à l'avenir.



Le faucon crecerelle du 30/4 est arrivé au centre avec un plumage très abîmé et une insuffisance respiratoire sévère. Cet état était probablement du au long séjour qu'il a passé chez un particulier dans un clapier, en effet il faut savoir que le ciment use les plumes, que le manque d'aération, lié à une alimentation mal adaptée, favorise les affections respiratoires comme l'aspergillose (mycose pulmonaire). des antibiotiques associés à l'iodure de potassium (traitement de l'aspergillose) ont sauvé ce rapace.

Le héron du 3/10 ne nous paraissait pas relâchable puisqu'il lui manquait huit grandes plumes à l'aile droite, il a été confié au zoo d'Amiens. C est avec surprise que nous avons appris qu'il volait et actuellement tout le monde peut le voir sur le bassin rond du parc de la Hotoie.

Le grèbe huppé du 3/11 a été trouvé à Saleux alors qu'il cherchait à décoller de la route. D'après le temps qu'il faisait ce jour là nous en avons déduit qu'il avait confondu la route avec une rivière.

P. THIERY

REFLEXIONS SUR
L'EVOLUTION DE L'ORNITHOLOGIE
DANS LA SOMME

par François SUEUR

Récemment nous avons publié une "Bibliographie ornithologique de la Somme (1833-1979)" (SUEUR 1980). Ce travail nous a amené à réfléchir sur l'évolution de l'ornithologie dans ce département.

De 1830 à 1869, l'ornithologie est une science confidentielle dans la Somme et on ne recense que 2 à 4 publications par décennie. De cette période ne se distinguent que deux travaux émanant de la Société d'Emulation d'Abbeville. Il s'agit de la simple liste de Louis Antoine François BAILLON (1833) intitulée "Catalogue des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons et Mollusques testacés marins, observés dans l'arrondissement d'Abbeville" et de celle commentée de Francis MARCOTTE (1860) "Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville".

De 1870 à 1939, on assiste à un développement de l'ornithologie avec un net accroissement du nombre des publications : 10 de 1870 à 1879, 5 de 1880 à 1889, 17 de 1890 à 1899, 18 de 1900 à 1909, 27 de 1910 à 1919, 54 de 1920 à 1929 et 80 de 1930 à 1939. Trois auteurs ont particulièrement contribué à cet état de fait : F. CHABOT avec 28 références de 1912 à 1932, G. COCU avec 12 références de 1926 à 1933 et A. PAREL avec 17 références de 1928 à 1933. Il ne s'agit plus de simples listes mais le plus souvent de notes consacrées aux espèces rares et à l'aspect qualitatif des migrations, la nidification étant quelque peu délaissée. De 1870 à 1909, les travaux sont publiés en grande majorité dans le "Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France", puis progressivement les revues nationales, "Revue française d'Ornithologie" et "L'Oiseau" fusionnant en 1930 ainsi que "Alauda", prennent le relai.

Avec la Deuxième Guerre Mondiale, le nombre des publications ornithologiques concernant le département de la Somme tombe à 11 pendant la décennie 1940. Il croît ensuite : 28 articles, notes ou ouvrages de 1950 à 1959 et 74 de 1960 à 1969.

De 1970 à 1979, on assiste à un véritable "boom" avec 300 publications figurant le plus souvent dans les revues régionales de création récente : "Le Héron" (1968), "Association Marquenterre Nature" (1973), "L'Avocette" (1977) et "Documents zoologiques" (1978). Le premier bulletin ne publie plus régulièrement de données concernant la Somme et se cantonne désormais aux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Dans le second, ne paraissent que des articles très brefs. Le quatrième n'a pour l'instant paru qu'en 1978 et 1979. Pour cette période, il faut retenir essentiellement les deux contributions de C. MARTIN publiées en 1972 et 1973 et intitulées "Etude écologique de l'avifaune d'un parc urbain" (Thèse d'Etat) et "Etude ornithologique in Etude écologique sur le Littoral picard". Depuis cette décennie paraissent régulièrement des synthèses ornithologiques annuelles ou saisonnières permettant de suivre l'évolution de l'avifaune. Si les notes concernant les espèces rares demeurent, des études sur les régimes alimentaires, les comportements, les migrations (aspects qualitatif et quantitatif), etc sont publiées. De plus des travaux concernant les espèces généralement considérées comme banales (Laridés et Passereaux les plus communs par exemple) sont actuellement en cours.

Dans un prochain article, nous aborderons l'apport de la Section Ornithologique du GEPOP à la connaissance de l'avifaune picarde (notamment de celle de la Somme) et à sa protection.

Extraits du Livre Blanc de l'Environnement (suite et fin)

Voici la suite du chapitre n°3 du Livre Blanc de l'Environnement qui concrétise les travaux de la commission faune et flore auxquels le GEPOP a participé activement.

Elevage.

Le seul critère retenu pour l'exploitation d'un élevage de veaux, de porcs ou de volailles est la rentabilité. C'est pour cette raison que ces animaux sont élevés dans des conditions d'inconfort très difficilement supportables : manque de place, d'air et de lumière. Cet élevage concentration entraîne une fragilité de ces animaux nécessitant des traitements à base d'antibiotiques (ceux-ci d'ailleurs utilisés systématiquement pour leurs effets orexigènes et anabolisants). Il en résulte, là aussi, le développement de souches microbiennes antibiotiques résistantes. Le lisier et les fientes sont susceptibles de favoriser la pollution des nappes phréatiques par les nitrates.

Certains de ces élevages entraînent un gaspillage d'animaux. Il s'agit des élevages de poules pondueuses possédant une écloserie. A leur éclosion, les poussins sont sexés, on conserve les femelles et les mâles sont tués par les moyens les plus commodes mais qui ne sont pas, et de très loin, les plus indolores. Cette pratique révoltante est le résultat de la spécialisation des races : il y a des poules « à œufs » et des poules « à chair ». Les différences de goût entre ces catégories échappent d'ailleurs au profane : c'est l'uniformité dans la médiocrité.

D'un point de vue plus philosophique on peut regretter que bon nombre de ces animaux soient nourris avec des produits en provenance des pays en voie de développement, comme en provenance de Thaïlande par exemple. Les habitants de ces pays souffrent de façon chronique de carences en protéines alors que le Corps médical estime que les français mangent trop de viande et de graisses animales.

Toutes les associations de protection de la nature ou de protection des animaux estiment que l'élevage industriel actuel doit disparaître ou être modifié de façon radicale. Elles proposent que les conditions de détention des animaux d'élevage soient améliorées pour leur donner plus d'espace et de lumière solaire, que la capacité des élevages soit limitée, que ceux-ci soient visités par des membres des associations nationales de protection aux animaux. Elles demandent d'autre part que tous les produits en provenance d'élevages industriels soient soumis à un étiquetage indiquant en clair « produit provenant d'un

élevage industriel » et que soit interdite pour ces produits toute publicité illustrée par des photos ou des dessins représentant ces animaux vivants en plein air si tel n'est pas le cas.

Elles demandent enfin qu'aucune nourriture destinée aux animaux ne soit importée des pays en voie de développement.

Animaux familiers.

Le besoin d'affection et de sécurité, né de l'anxiété induite par la vie moderne, conduit un nombre grandissant de personnes à rechercher la compagnie d'animaux domestiques surtout des chiens et des chats. Ceci favorise un commerce florissant, parfois illicite d'ailleurs, mais entraîne en contrepartie, un certain nombre de désagréments. Ces animaux se reproduisent, il en résulte un nombre grandissant d'abandons. Cette situation impose la maîtrise de la population animale par une réglementation sévère. On peut envisager un programme de limitation des naissances par stérilisation des adultes ou euthanasie des portées, mais il faut surtout assainir le marché par l'application rigoureuse des règlements sur l'importation ou la vente des chiots et le contrôle strict des élevages. Pour lutter contre les abandons le tatouage devrait être rendu obligatoire.

Expérimentation.

L'expérimentation animale souvent inutile est condamnée par les associations de protection de la nature ou des animaux. Celles-ci souhaitent que des recherches soient rapidement entreprises afin de limiter au maximum, voire même de supprimer totalement ce mode d'investigation. Ne pourrait-on pas déjà dans l'enseignement, remplacer certaines expériences faites sur les animaux par des projections de films ? L'industrie pharmaceutique peut-elle utiliser des cultures de tissus ?

Parcs zoologiques.

Les parcs zoologiques ont pour objectif la présentation au public d'animaux sauvages captifs. La capture et le transport de ces animaux cause une énorme mortalité. Le comportement des animaux présentés dans les parcs zoologiques n'a rien à voir avec celui qu'ils ont dans leur milieu naturel. Le rôle éducatif des parcs zoologiques est donc très réduit.

Les ménageries itinérantes n'offrent

aucun intérêt, leur visite par les élèves des écoles a d'ailleurs fait l'objet d'une mise en garde du Ministère de l'Education Nationale. Elles devraient être interdites.

On peut envisager une reconversion des parcs zoologiques en fermes écoles présentant des animaux indigènes domestiques de races en voie d'extinction. Des locaux serviraient à des expositions des projections de films et diapositives. On pourrait aussi y adjoindre après accord avec la municipalité et les vétérinaires, des dispensaires où on pratiquerait le tatouage et la stérilisation des chiens et des chats.

Compétitions.

Dans le département de la Somme, on pratique encore des concours de chiens râtiers consistant à leur faire attraper des rats cachés sous des pots à fleurs retournés. En supprimant toute motivation financière à ces concours, on limiterait la fréquence de ces spectacles barbares.

Urbanisation.

L'urbanisation détruit la flore naturelle par occupation du sol en particulier dans les zones pittoresques (zones humides, larris, lisières de forêts) considérées comme arguments de vente. (le Parc des Aigles à GOUVIEUX). Elle déséquilibre la faune en éloignant certains animaux et en favorisant la prolifération des moineaux, des sansonnets et des pigeons. L'urbanisation canalise les eaux pluviales et les envoie directement à la rivière, augmentant les risques d'inondation. (Somme en aval d'AMIENS au cours de l'hiver 1981/1982). Or, une terre inondée est une terre asphyxiée.

Afin de sauvegarder la faune naturelle, on peut créer des espaces boisés. Les plantations faites jusqu'à présent sont souvent trop peu denses. Prévoir pour tout nouveau lotissement un schéma général d'aménagement du lotissement faisant apparaître :

- les implantations du bâti.
- les zones communes et aires d'évolution.
- les surfaces boisées.
- l'implantation des réseaux et leur raccordement sur les infrastructures existantes.

Cette étude sera soumise à l'avis d'une commission comprenant des